



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

La Ministre

CAB/DM/sd

Paris, le 27 JUIN 2000

Monsieur le Président,

Je vous remercie, ainsi que les membres du bureau du conseil scientifique, de la qualité des échanges qui ont été les nôtres ce matin.

Je voudrais par ce courrier en rappeler les termes, car je suis convaincue de leur importance et des convergences qui ont pu nous rassembler, propres à rassurer la communauté scientifique dont vous m'avez transmis les inquiétudes.

Le Centre National de la Recherche Scientifique constitue un acteur majeur de la recherche française, auquel l'Etat, ainsi qu'à ses personnels, accorde une grande confiance.

Pour tenir compte d'un environnement en pleine mutation, il est nécessaire que l'organisation du CNRS évolue tout en gardant ce qui fait sa richesse, et particulièrement sa pluridisciplinarité.

Dans ce cadre, toutes les disciplines doivent être traitées avec une égale dignité et organisées de manière homogène en instituts. Tous ces instituts du CNRS ont par ailleurs vocation à assurer des missions nationales et à prendre toute leur part dans la nécessaire coordination qui doit se mettre en place avec les autres organismes de recherche lorsque les champs disciplinaires sont partagés.

C'est ainsi que le CNRS pourra, sans remettre en cause son intégrité, trouver toute la place qui lui revient dans le nouveau paysage français de la recherche, mais aussi dans l'environnement scientifique européen et mondial.

Je souhaite que le plan stratégique, fruit de nombreuses concertations, précise ces grandes lignes directrices, qui puisent leur légitimité dans l'indépendance de la communauté scientifique, et que le conseil d'administration, lieu du débat démocratique, puisse se prononcer rapidement sur ces orientations.

Monsieur Gilles BOETSCH
Président du Conseil Scientifique
Centre National de la Recherche Scientifique
3, rue Michel Ange
75016 Paris

.../...

Naturellement, celles-ci feront ensuite, à l'automne, l'objet d'une concertation avec l'ensemble de la communauté scientifique avant que les instances statutaires de l'organisme ne soient appelées à se prononcer pour construire concrètement la nouvelle organisation du CNRS, en précisant l'organisation et les contours des instituts.

En espérant avoir répondu à vos attentes, et souhaitant que nous maintenions à l'avenir une telle qualité de relations, avec vous, comme avec la communauté scientifique, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma meilleure considération.

Prie à vous,

Valérie Pecresse

Valérie PECRESSE